

Avis n° 2025-11 du CSRPN Occitanie
relatif à la validation de 46 bordereaux ZNIEFF mis à jour
dans le cadre de l'inventaire en continu

Vu l'article L.411-5 du Code de l'environnement ;

Vu la méthodologie d'inventaire en continu des ZNIEFF d'Occitanie validée par le CSRPN le 27 septembre 2021,

Vu les bordereaux ZNIEFF actualisés par le secrétariat scientifique et technique de l'inventaire du patrimoine géologique ;

Vu la consultation électronique du CSRPN du 17 février 2025 au 17 mars 2025 ;

Vu le vote électronique du CSRPN du 15 au 25 avril 2025 ;

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel valide l'actualisation des bordereaux pour les ZNIEFF suivantes :

Départements	Numéro	Libellé
09, 11	730003043	Lac de Montbel et partie orientale du bas pays d'Olmes
09, 11	730006765	Montagnes de Belesta, de la Frau, de l'Ordat et de Prades
31, 32	730010258	Bois de Goujon et de Bonrepos
09, 31	730010271	Bois de Bébeillac et hauteurs de Calmont
46	730010348	Combe de Pecholié
31, 65	730011035	Chaînon du Sommet d'Antenac au Cap de Pouy de Hourmigué
09, 31	730011078	Versant nord du massif du Crabère et massifs annexes de Saint-Béat à Saint-Lary
12, 30	730011155	Gorges de la Dourbie et ses affluents
81	730011232	Gravières de la Ginestière et bords de l'Agoût
81, 82	730011233	Vallée de Bonnan, Forêt de Grézelles et vallon de Bayolle
31, 65	730011636	Bassin versant du Haut-Louron
31, 65	730011651	Vallons forestiers et milieux subalpins en rive droite du bas Louron
65	730011669	Haute vallée d'Aure en rive droite, de Barroude au Col d'Azet
9	730011910	Massif du Pic de Certescans
9	730011941	Vallée de l'Aston
9	730011972	Rive gauche de la haute vallée de l'Ariège
9	730011974	Massif du Crieu
9	730012050	Massif du Mont Valier

09, 31	730012094	Vallée du Biros
09, 11	730012141	Montagnes orientales d' Ax-les-Thermes
09, 11, 66	730012151	Montagnes et vallées du Donezan centre et ouest
9	730012903	Massif de l'Arize, zone d'altitude
12	730014490	Pentes et ruisseau de Mardonenque
81	730030007	Gravières de la Pigasse
81	730030017	Étangs de Montans et Peyrole
81	730030018	Étangs des Marots ou du Chapitre
12	730030028	Zone humide de la Lande
12	730030039	Cadayrac et cause de Lanhac
81	730030066	Coteau sec et vallon de Clayrac
12	730030092	Le Cernon entre Saint-Rome et La Bastide Pradines
12	730030104	Ravin et pentes boisées du Cayla
12	730030148	Côtes de Muret-le-Château
31	730030372	Coteau sec d'Avignonet-Lauragais
31	730030373	Coteau sec de Roqueville
31	730030376	Coteau à Bordeneuve
31	730030480	Coteau de Pinel et de Pitorre
09, 31	730030531	Quères des Petites Pyrénées (partie nord)
34	910009551	Ravin des Arcs
30	910011546	Fosses de Fournès
30	910011707	Ravins des Concluses et de Merdérès
48	910015697	Tourbière de la Mourade
11, 66	910030076	Haute vallée de la Casteillane
30	910030088	Etang de Port-Camargue
66	910030138	Vallée du Lanoux
11	910030170	Foret de Puivert
48	910030254	Tourbière de Sogno Verdo

Toulouse, le 25 avril 2024

La présidente du CSRPN Occitanie



Magali Gerino